

Vevey, le 3 mars 2026

Interpellation sur la politique de drogues et l'observatoire social à Vevey

Mesdames et Messieurs de la Municipalité

Chers Conseillers communaux,

Lors de la commission ad hoc du 26 janvier 2026 sur le préavis 36/2025 concernant le recours à des agents de sécurité privés afin de renforcer le sentiment de sécurité sur le domaine public veveysan, Mme Kämpf, Municipale en charge de la cohésion sociale, a indiqué :

« Une mesure qui est mise en place est la mise en place d'un observatoire social à Vevey. »

Cette déclaration souligne l'importance de mieux comprendre les réalités sociales présentes sur le territoire veveysan, notamment en lien avec les problématiques d'addictions, de précarité ou de sécurité ressentie, et la nécessité de mieux coordonner les actions publiques et sociales.

Je souhaite dès lors interpellier la Municipalité sur les points suivants :

1. Existe-t-il une politique clairement définie de prévention et de réduction des risques en matière de drogues à Vevey ?
2. Comment la Commune coordonne-t-elle ses actions avec la Police cantonale et communale, les services de santé publique et les acteurs sociaux ?
3. Comment l'efficacité des mesures est-elle évaluée, notamment en termes d'impact sur la santé publique et sur le sentiment de sécurité des habitantes et habitants ?
4. Quels sont les objectifs précis de l'observatoire social, ses critères de suivi, ses partenaires et son mode de fonctionnement ?
5. Quel est le calendrier prévu pour sa mise en place et pour la communication de ses premiers résultats ?
6. Quels moyens financiers et humains sont prévus pour assurer son fonctionnement ?
7. Quel est le rôle de l'ARAS Riviera et du Centre social régional dans l'accompagnement des personnes concernées ?
8. Quels partenariats et ressources supplémentaires sont envisagés pour renforcer la prévention et l'accompagnement social ?
9. Quelles perspectives d'évolution sont envisagées pour l'observatoire social et la politique communale afin de concilier sécurité et accompagnement social ?

L'objectif de cette interpellation est de mieux comprendre la politique communale et le rôle des différentes structures, afin de soutenir des actions efficaces pour la santé et la cohésion sociale de notre population.

Merci pour une réponse écrite.

Sarah Dohr
Vevey Libre